

23 mars 2020

# Covid-19 : l'Union européenne et le défi de la résilience

**Eric MAURICE**  
**Ramona BLOJ\***

Avec la pandémie de Covid-19, l'Union européenne, comme le reste du monde, traverse une crise sans précédent, dont le coût humain, économique et politique ne pourra être évalué qu'après des semaines, voire des mois. Mais déjà, le confinement strict imposé à presque la moitié de la population de l'Union et la fermeture pour trente jours de ses frontières extérieures, soulignent les difficultés auxquelles font face les scientifiques et les responsables politiques. Face à la gravité de la situation, alors que cette crise sanitaire inédite se transforme en crise économique d'ampleur, l'Union européenne tente de déployer les différents moyens à sa disposition. Mais sa capacité d'action dépend en grande partie des Etats membres et de leur volonté d'agir en commun.

## 1. Le temps de la réponse

### *Une crise soudaine*

Venue de Chine, la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19), causée par le virus SARS-CoV-2, s'est déclarée en Europe le 25 janvier. Le 25 février, un mois après le premier cas, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) recensait 275 cas<sup>[1]</sup>. Le 16 mars, un mois après le premier décès, plus de 51 000 cas étaient recensés, le bilan dépassait 2 300 morts, et tous les Etats membres de l'Union étaient touchés.

C'est donc à une crise soudaine, mettant potentiellement en jeu la vie de millions de personnes, que l'Union européenne et ses Etats membres ont été confrontés. Les premières mesures d'ampleur ont été prises en Italie, le 21 février avec le confinement de onze communes, puis de quatre provinces le 8 mars et de l'ensemble du pays le 11 mars. L'Espagne a décrété l'état d'alerte et confiné sa population le 14 mars. La France et la Belgique ont appliqué des mesures similaires en deux phases entre le 12 et le 17 mars. Aujourd'hui quasiment tous les pays de l'Union imposent des restrictions sur les mouvements et les rassemblements.

### *Une réponse multiple...*

1. Les chiffres de l'ECDC concernent les pays de l'Espace économique européen (Etats membres de l'Union, Islande, Lichtenstein et Norvège) et le Royaume-Uni, <https://gap.ecdc.europa.eu/public/extensions/COVID-19/COVID-19.html>

Au niveau européen, la première initiative a été prise le 1er février, avec la mobilisation par la Commission de 10 millions € pour la recherche. Le 24 février, la Commission a annoncé un paquet de 232 millions € pour

la recherche, l'OMS, la Chine et les pays partenaires en Afrique ainsi que le rapatriement des Européens de Chine. Le 2 mars, après le dépassement du seuil de 2 000 cas en Europe, la Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a mis en place une « équipe de réponse » composée de cinq commissaires, tandis que le Conseil a déclenché le mode « activation totale du dispositif intégré de l'UE » pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR). Entre le 2 mars, qui marque le début de la mobilisation des institutions européennes, et le 17 mars quand les chefs d'Etat et de gouvernement ont validé les propositions de la Commission, l'Union européenne a déployé une panoplie d'outils, avant tout axée sur les conséquences de la pandémie.

La Commission a débloqué 140 millions € pour la recherche et 37 milliards € issus des fonds de cohésion. Elle a proposé de suspendre les règles budgétaires du Pacte de stabilité et a assoupli les règles sur les aides d'Etat pour soutenir les entreprises.

La Présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a annoncé le 12 mars des mesures pour faciliter le financement des banques et un plan de 120 milliards € de rachat d'actifs pour soutenir l'activité économique. Face à l'aggravation de la crise économique et le risque de manque de liquidités, la BCE a décidé le 18 mars de lancer jusqu'à fin 2020 un « programme d'achat d'urgence contre la pandémie » de 750 milliards €, pour acquiescer des obligations d'Etats et d'entreprises. Ce sont donc 870 milliards €, auxquels s'ajoutent 20 milliards € mensuels du

## Covid-19 : l'Union européenne et le défi de la résilience

---

programme d'achats relancé le 1er novembre 2019 par le prédécesseur de Christine Lagarde, Mario Draghi, qui vont être consacrés par la BCE au maintien de l'activité économique dans la zone euro.

De son côté, la Banque européenne d'investissement (BEI) a proposé un plan de 40 milliards € de financements pour les entreprises européennes, par des prêts-relais, des suspensions de remboursement de crédits et diverses mesures pour les problèmes de liquidité et de fonds de roulement.

### ... mais dispersée

Toutes ces mesures n'ont pourtant pas empêché une impression d'inaction et de confusion, tandis que l'Europe devenait le foyer de la pandémie et que le nombre de morts sur le continent dépassait le bilan enregistré en Chine.

Les autorités nationales et communautaires ont été prises de vitesse par l'accélération soudaine de la pandémie – le nombre de cas a augmenté de 34 000 % entre le 24 février et le 17 mars. Les Européens avaient mis plusieurs années à répondre à la crise financière entre 2008 et 2012, quelques mois à juguler la crise migratoire de 2015-2016. Cette fois-ci, agir a été une question de jours pour sauver des vies, préserver les systèmes de santé, soutenir l'économie et maintenir le bon fonctionnement de l'Union. La gestion de crise, souvent moteur de l'intégration européenne, a cette fois laissé peu de temps à la progressivité des mesures. « Il y a deux ou trois semaines, probablement, dans beaucoup d'Etats et peut-être aussi sur le plan de certaines institutions, on avait l'impression qu'on faisait face à une crise grave, mais sans déjà mesurer que cette crise était tellement exceptionnelle qu'elle allait nécessiter des réponses totalement exceptionnelles », a reconnu le Président du Conseil européen, Charles Michel[2].

La santé n'étant pas une compétence proprement communautaire, la Commission n'était pas équipée pour assumer d'emblée la gestion de la réponse à la pandémie. Elle l'était d'autant moins que face à l'urgence, dans la crainte de la surcharge des services de santé et de la pénurie d'équipement, les Etats membres ont agi en ordre dispersé et parfois et détrimement les uns des autres.

La France et l'Allemagne ont ainsi décidé de bloquer

les exportations d'équipements de protection qui auraient pu aider à contenir l'épidémie en Italie. La Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque ont été les premiers pays à fermer leurs frontières à d'autres Européens, accélérant le mouvement vers des mesures non-coordonnées perturbant la gestion de l'épidémie et la continuité de l'économie. A la date du 18 mars, douze pays avaient instauré des restrictions à leurs frontières.

Malgré les appels à la coordination, les Etats membres ne se sont mis d'accord ni sur les mesures sanitaires à prendre, ni sur le rythme de leur mise en place en fonction de la progression de l'épidémie. Les différences d'approches scientifique et culturelle, tout comme les divers environnements politiques, ont eu pour conséquence des décisions purement nationales, n'étant cohérentes ni avec la nécessité d'anticiper la situation en termes continentaux et globaux, ni avec la réalité d'une épidémie qui progresse par foyers régionaux[3].

La manière dont les Etats membres ont abordé la crise reflète certaines des différences dans d'autres domaines : les pays d'Europe centrale, socialement plus conservateurs ont été plus prompts à fermer les frontières et imposer des restrictions aux populations très tôt dans la courbe épidémique ; les Pays-Bas et la Suède, pays plus libéraux (et moins solidaires dans les discussions budgétaires européennes) ont été les derniers à prendre des mesures pour limiter la propagation du virus. Entre les deux, des pays comme l'Allemagne ont fermé écoles et lieux publics mais n'ont pas (encore) confiné leur population.

En outre, en raison justement des décisions unilatérales de certains Etats membres, la crise s'est déplacée des problèmes sanitaires et d'ordre public à la remise en question du fonctionnement de l'espace Schengen et du marché unique – deux des fondements de la construction communautaire.

L'équipe de réponse mise en place le 2 mars comprenait les commissaires en charge de la gestion des crises (Janez Lenarcic), de la santé (Stella Kyriakides), des affaires intérieures (Ylva Johansson), des transports (Adina Valean) et des affaires économiques (Paolo Gentiloni). Le commissaire au marché intérieur,

2. Michel : « On ne peut pas reprocher tout et son contraire à l'UE », *Le Soir*, 19 mars 2020, <https://plus.lesoir.be/288285/article/2020-03-18/charles-michel-sur-le-coronavirus-ne-peut-pas-reprocher-tout-et-son-contraire>

3. Le Coronavirus à l'échelle régionale, *Le Grand Continent*, 17 mars 2020, <https://legrandcontinent.eu/fr/2020/03/17/le-coronavirus-a-lechelle-pertinente/>

Thierry Breton, a dû intervenir à son tour pour rétablir la circulation des équipements entre Etats membres. La Commission a dû préciser les règles de circulation des personnes au sein de l'espace Schengen, créer des « couloirs verts » pour laisser passer les marchandises essentielles aux frontières, et insister pour que la Pologne laisse passer sur son territoire des citoyens estoniens, lettons et lituaniens voulant rentrer dans leur pays.

L'ampleur économique de la crise a également obligé la commissaire à la concurrence, Margrethe Vestager, à assouplir les règles en matière d'aides d'Etat[4]. Et il est très probable que le commissaire au commerce, Phil Hogan, soit amené à jouer un rôle dans les efforts nécessaires pour préserver le bon fonctionnement du commerce international, évoqués lors d'une téléconférence des dirigeants du G7[5].

A l'intersection de toutes ces questions, la Commission a fini par engager un début de coordination dans la gestion des équipements médicaux. Elle a d'abord lancé une procédure conjointe de passation de marché accélérée pour approvisionner les Etats membres en équipements de protection, puis a soumis à autorisation les exportations de ces équipements hors de l'Union. Le 19 mars, elle a enfin créé une réserve stratégique de matériel médical, qui reste à abonder de manière suffisante.

La désorganisation des Etats membres, le retard dans la coordination et le manque d'équipements dans certaines régions ont occulté ce qui se mettait en place au niveau européen alors que le bilan humain s'alourdissait chaque jour. Selon un sondage publié le 19 mars, seuls 35% des Italiens évaluent positivement le rôle joué par « Bruxelles »[6]- la métonymie ne reflétant une nouvelle fois pas les différentes responsabilités dans cet échec.

## 2. Surmonter la crise

Pour sortir de la crise sanitaire, la condition première est bien sûr d'arrêter la pandémie, par les mesures de restrictions et de confinement actuellement observées, puis par la découverte et la mise sur le marché d'un vaccin. Le « retour à la normale », sans risque de

résurgence de l'épidémie, sera donc long et dépendra de la science comme de la discipline collective.

### Coordonner les économies

La sortie de crise économique est davantage entre les mains des autorités européennes, nationales et communautaires. La coordination des politiques budgétaires et fiscales est indispensable sans attendre le reflux de la pandémie pour assurer une reprise de long terme qui ne creuse pas les déséquilibres au sein de la zone euro et avec les Etats hors zone euro.

Les plans nationaux déjà adoptés, pour un montant supérieur à 1% du PIB de l'Union, démontrent une forte réactivité des gouvernements. Mais sur le long terme, l'effet multiplicateur des dépenses nationales sera accru si elles s'inscrivent dans un cadre collectif. Pour la même raison, les outils de soutien aux Etats les plus vulnérables devraient pouvoir être utilisés. La volonté affichée par la Commission et l'Eurogroupe d'appliquer la clause dérogatoire générale et de suspendre les obligations du Pacte de stabilité et de croissance pour les dépenses liées au Covid-19 est de ce point de vue encourageante. Le recours au Mécanisme européen de stabilité (MES), doté de 410 milliards € (et capable de mobiliser jusqu'à 700 milliards €), doit aussi être envisagé, mais sans les conditionnalités prévues pour les Etats n'ayant pas correctement géré leurs finances publiques.

L'effort de reprise se déroulera dans un environnement international qui, était déjà tendu avant la crise, qui sera probablement soumis à davantage de protectionnisme, de concurrence entre Etats et entre blocs régionaux et de difficultés de financement. La mise en place de bons du Trésor européens, jusque-là refusée par des pays comme l'Allemagne, pourrait se révéler nécessaire pour donner à l'ensemble de la zone euro les moyens de son redémarrage sans laisser l'un de ses membres vulnérables aux attaques des marchés et aux incertitudes de l'économie mondiale.

### Anticiper les crises

Mais l'Union devra aller plus loin et entamer un travail d'anticipation des crises futures. Dès que possible, les

4. <https://www.elfattoquotidiano.it/2020/03/19/coronavirus-fiducia-record-per-conte-e-il-governo-hanno-il-sostegno-di-7-italiani-su-10-tra-i-leader-zaia-piace-piu-di-salvini/5741739/>

5. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/coronavirus-declaration-des-chefs-detat-et-de-gouvernement-du-g7>

6. <https://www.elfattoquotidiano.it/2020/03/19/coronavirus-fiducia-record-per-conte-e-il-governo-hanno-il-sostegno-di-7-italiani-su-10-tra-i-leader-zaia-piace-piu-di-salvini/5741739/>

Etats membres et les institutions devront travailler sur des scénarios de « cygnes noirs », ces événements imprévisibles aux conséquences incalculables, et préparer des plans d'urgence épidémiologique, technologique, climatique, et dans tous les domaines où la stabilité de l'Union et l'intégrité de ces citoyens pourraient être menacés.

Le Covid-19 aura démontré qu'aucun scénario n'est impossible, et qu'aucune crise ne peut être traitée uniquement au niveau national et intergouvernemental. Préparer l'avenir, en prévoyant le rôle de chacun, du niveau local au niveau communautaire, en établissant des protocoles, des plans de sauvegarde et des stocks de ressources, biens et équipements gérés collectivement, doit être une priorité.

L'une des réflexions suscitées par la crise actuelle portera sur les libertés publiques. En Asie comme en Europe et aux Etats-Unis, les diverses mesures appliquées ont impliqué une limitation des libertés personnelles : confinement en Chine et en Europe, fermeture des frontières en Europe, utilisation de la reconnaissance faciale en Chine, suivi des mouvements des personnes infectées en Corée et publication de l'information par les autorités, suivi des mouvements des étrangers à Taiwan. L'état d'urgence mis en place incluent aussi parfois, comme en Hongrie, des restrictions de liberté sans lien avec la situation sanitaire. Alors que l'Union est devenu le foyer le plus important de la pandémie, les Européens devront réfléchir à la manière de gérer une crise similaire future plus rapidement et plus efficacement sans avoir à affaiblir leurs principes de liberté et de protection de données personnelles.

### **Développer une souveraineté industrielle**

La pandémie aura aussi révélé les vulnérabilités de l'Europe, trop dépendante de l'extérieur, y compris pour les médicaments ou équipements sanitaires. Il s'est ainsi avéré que seules la France, l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque étaient en mesure de produire les masques de protection dont manquent les personnels de santé et par-delà l'ensemble de la population[7].

De même que les Européens doivent prévoir leur réaction à toute éventualité, ils doivent définir les secteurs, les

biens et les équipements qui lui permettront de faire face à toute crise future de manière autonome et souveraine et d'être capable de venir en soutien des populations européennes qui en auraient besoin. Une certaine « re-localisation » de l'industrie européenne doit être recherchée par une stratégie coordonnée. La stratégie industrielle, présentée le 10 mars par Thierry Breton, fournit une base de réflexion solide pour les dirigeants européens[8], qu'ils devront mettre en œuvre au regard des leçons à tirer de cette crise.

### **Renforcer le sentiment d'appartenance européenne**

Le bilan humain encore inconnu, les restrictions imposées dans chaque pays à des degrés divers, et ainsi que leurs conséquences économiques et sociales auront un impact sur la psychologie et la cohésion des sociétés européennes. La manière dont les individus et les communautés auront vécu le confinement pourrait accentuer les tensions sociales ; le rythme et la nature de la reprise économique nécessiteront un accompagnement social à tous les niveaux. Alors que l'Union s'est engagée dans la double transition climatique et numérique, un projet qui implique des bouleversements économiques, sociaux et sociétaux, et qui suscite déjà des dissensions entre Européens, elle devra également renforcer le sentiment d'appartenance à la même communauté, pour créer les conditions d'une résilience coordonnée. La volonté d'agir en commun sur le plan économique et social sera essentielle.

Mais il faudra également tenir compte du sentiment d'abandon ressenti par certaines populations, en particulier en Italie, et de l'impact de la crise sur les perceptions collectives de l'Europe. Les dirigeants européens devront défendre l'idée européenne par des projets concrets, face aux eurosceptiques qui ne manqueront pas de faire porter à « l'Europe » la responsabilité d'une crise difficilement maîtrisable.

La conférence sur l'avenir de l'Europe, qui devait être lancée le 9 mai et dont le déroulement comme les finalités restaient flous en raison de la compétition pour son contrôle entre acteurs politiques et institutionnels, pourrait jouer le rôle qui lui était assigné par ses promoteurs : créer un grand dialogue et un élan collectif européen.

\*\*\*

7. Face au coronavirus, seuls quatre pays européens, dont la France, sont capables de produire en nombre des masques, L'Usine nouvelle, 16 mars 2020, <https://www.usinenouvelle.com/article/face-au-coronavirus-seuls-quatre-pays-europeens-dont-la-france-sont-capables-de-produire-en-nombre-des-masques.N940566>

8. Une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, COM(2020) 102, [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-eu-industrial-strategy-march-2020\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-eu-industrial-strategy-march-2020_fr.pdf)

Quelques jours avant que le premier cas de Covid-19 ne se manifeste sur le territoire de l'Union, les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement se séparaient après trente-six heures de discussions, sans avoir été capables de s'accorder sur le budget de l'Union pour 2021-2027. Alors que l'Europe se met à l'arrêt sous l'effet de la pandémie et que le Conseil européen des 26 et 27 mars est reporté, il est improbable que la négociation budgétaire, pourtant déjà urgente, reprenne prochainement.

Lorsqu'ils pourront de nouveau regarder vers l'avenir, les dirigeants européens ne manqueront pas de travail pour relancer un nouveau projet européen. Le projet de budget pluriannuel (représentant 1,074 % du revenu national brut européen) qui était sur

la table des discussions en février, ne sera pas à la hauteur des besoins de l'Union et des attentes des Européens. Il faudra faire beaucoup plus. Argent, mais aussi ambition, solidarité et volonté politique seront nécessaires pour relever le défi de la résilience.

*\* note réalisée par l'équipe de la Fondation*

---

**Eric Maurice**

Responsable du bureau  
de Bruxelles de la Fondation

**Ramona Bloj**

Directrice des études de la Fondation

Covid-19 :  
l'Union européenne et le défi de la résilience

Date	Nombre de cas <sup>[9]</sup>	Décisions
28 janvier	4	Activation du mécanisme de réaction de l'UE en cas de crise (dispositif IPCR) en mode "partage de l'information".
31 janvier	17	Envoi de 12 tonnes d'équipement de protection en Chine.
1er février	21	Mobilisation de 10 millions € pour la recherche contre le virus dans le cadre du programme Horizon 2020
24 février	177	Annnonce d'un soutien financier de 232 millions € pour l'OMS, les pays partenaires en Afrique et la Chine, la recherche de vaccins, et pour aider les Etats membres à rapatrier leurs citoyens.
2 mars	2 166	Passage à l'« activation totale » du dispositif ICPR.
6 mars	5 544	Mobilisation de 37,5 millions € supplémentaires pour la recherche de vaccins, les traitements et diagnostics portant le total à 47,5 millions €.
10 mars	14 890	Levée de l'obligation qui incombe aux compagnies aériennes d'utiliser leurs créneaux aéroportuaires et de voler à vide pendant la pandémie.
		Mobilisation de 140 millions € de fonds publics et privés (Horizon 2020 et industrie pharmaceutique) pour financer la recherche sur les vaccins, les diagnostics et les traitements.
		Création d'un plan d'investissement de 25 milliards € pour contrer les effets économiques de l'épidémie.
12 mars	22 105	Déblocage de 120 milliards € par la BCE d'ici la fin de l'année pour des rachats d'actifs afin de soutenir l'économie.
13 mars	28 297	Annnonce de l'assouplissement budgétaire pour les Etats membres. Augmentation du plan d'investissement à hauteur de 37 milliards au total, au titre de la politique de la cohésion, dont 8 milliards € de fonds structurels non-dépensés en 2019. Déblocage de l'accès au Fonds de solidarité de l'UE. Lancement d'une procédure conjointe accélérée de passation de marché pour les équipements de protection médicale et les médicaments.
15 mars	39 768	Restrictions sur les exportations hors-UE des équipements de protection individuelle (masques, visières, etc...).
16 mars	51 771	Soutien financier à hauteur de 80 millions € à l'entreprise allemande CureVac pour la recherche d'un vaccin.
		Mobilisation par la BEI jusqu'à 40 milliards d'EUR de financements potentiels pour les entreprises européennes touchées par la crise, sous forme de prêts-relais ou suspensions de remboursements de crédits.
17 mars	61 098	Instauration de restrictions à l'entrée dans l'Union depuis les pays tiers pour les voyages non-essentiels pendant 30 jours.
		Lancement d'un comité consultatif d'épidémiologistes et virologues pour formuler des lignes directrices.
18 mars	70 989	Lancement par la BCE d'un nouveau Programme d'achat d'urgence face à la pandémie, permettant le rachat de titres à hauteur de 750 milliards € d'ici fin 2020.
19 mars	89 334	Création d'une réserve stratégique européenne de matériel médical avec un budget de 50 milliards €.

Tableau réalisé par Marianne Lazarovici

9. Source Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Les chiffres concernent les pays de l'Espace économique européen (Etats membres de l'Union, Islande, Lichtenstein et Norvège) et le Royaume-Uni. <https://gap.ecdc.europa.eu/public/extensions/COVID-19/COVID-19.html>

Pays	Confinement <sup>[10]</sup>	Restrictions	État des frontières (Les frontières extérieures de l'Union européenne et de l'espace Schengen sont fermées pour une période de 30 jours à compter du 17 mars)
<b>Allemagne</b>	La Bavière et la Sarre sont confinées depuis le 20 mars.	Fermeture des commerces jugés non-essentiels, ainsi que des écoles. Les rassemblements de plus de 2 personnes sont interdits.	Fermeture partielle des frontières avec l'Autriche, la France et la Suisse.
<b>Autriche</b>	Confinement général. Tous les déplacements non indispensables sont interdits.	La population a été appelée à limiter les contacts sociaux. Depuis le 15 avril, les rassemblements de plus de 5 personnes sont interdits.	Frontière fermée avec l'Italie et la Suisse. Les liaisons aériennes avec la France, l'Espagne et la Suisse sont suspendues.
<b>Belgique</b>	Les mesures de confinement sont entrées en vigueur le 18 mars, et resteront en place jusqu'au 5 avril inclus. Seuls les déplacements de première nécessité sont autorisés.		Frontières fermées sauf "motif essentiel".
<b>Bulgarie</b>		Tous les commerces non essentiels sont fermés. Le 13 mars, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence.	
<b>Chypre</b>		Fermeture de tous les commerces non essentiels et des espaces de divertissement.	Les frontières côtières sont fermées jusqu'au 30 avril.
<b>Croatie</b>		Les établissements scolaires sont fermés depuis le 16 mars, pour au moins deux semaines.	
<b>Danemark</b>		A compter du 13 mars, toute personne travaillant dans des fonctions non essentielles dans le secteur public doit rester à la maison pour deux semaines, les travailleurs du secteur privé sont invités à travailler depuis chez eux. Tous les établissements d'enseignement sont fermés pendant deux semaines. Les commerces non essentiels sont fermés.	Les frontières sont fermées à compter du 13 mars.
<b>Espagne</b>	Des mesures de confinement ont été introduites le 14 mars, pour une période de 15 jours. Les établissements scolaires, les bars, les restaurants et les cafés sont fermés.		Fermeture des frontières terrestres.
<b>Estonie</b>		L'état d'urgence a été décrété jusqu'au 1er mai. Les activités culturelles et sportives sont suspendues, les écoles et universités sont fermées.	Les frontières sont fermées.
<b>Finlande</b>		Le 16 mars, le gouvernement a décrété l'état d'urgence jusqu'au 13 avril. Cela implique la fermeture des écoles et des universités, l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, la fermeture des lieux publics et l'annulation des événements culturels et sportifs.	Les frontières sont fermées.
<b>France</b>	Des mesures de confinement sont en vigueur depuis le 17 mars pendant « quinze jours au minimum ». Les sorties sont autorisées seulement sous possession d'une attestation de déplacement dérogatoire. Les écoles sont fermées.		Les frontières restent ouvertes.
<b>Grèce</b>	Le pays a imposé un confinement général à partir du lundi, 23 mars.	Depuis le 16 mars, le gouvernement a fermé tout établissement scolaire, en addition de tout commerce non essentiel. Toute personne entrant en Grèce doit passer 14 jours en quarantaine.	

<sup>10</sup>. Mesures en place le 23 mars 2020.



Covid-19 :  
l'Union européenne et le défi de la résilience

Pays	Confinement[10]	Restrictions	État des frontières (Les frontières extérieures de l'Union européenne et de l'espace Schengen sont fermées pour une période de 30 jours à compter du 17 mars)
<b>Hongrie</b>		Fermeture des écoles et de tous établissements publics liés à la culture et au divertissement.	Fermeture des frontières terrestres et des camps de transit frontaliers qui accueillent les demandeurs d'asile.
<b>Irlande</b>		Le 12 mars, le gouvernement a annoncé la fermeture de toutes les écoles jusqu'au 29 mars et a recommandé l'annulation des rassemblements à l'intérieur de plus de 100 personnes et des rassemblements en plein air de plus de 500 personnes.	
<b>Italie</b>	Les mesures de confinement sont entrées en vigueur le 10 mars. Tout commerce est interdit sauf les supermarchés et les pharmacies. Le 22 mars le confinement a été encore durci : fermeture des espaces verts, et arrêt de la production des biens non-essentiels.		
<b>Lettonie</b>		L'état d'urgence est en vigueur jusqu'au 14 avril. Les écoles et les universités sont fermées depuis le 13 mars. Toutes les programmations culturelles, sportives et parascolaires sont interrompues et les manifestations publiques sont interdites. Les rassemblements spontanés ne doivent pas excéder 50 personnes.	
<b>Lituanie</b>		Les transports de passagers internes sont limités. Les établissements scolaires sont fermés, demeurent ouverts les commerces alimentaires, pharmacies, opticiens.	Les frontières sont fermées.
<b>Luxembourg</b>		Les déplacements sont fortement réduits. Cependant, il existe beaucoup plus d'exceptions par rapport à la France et la Belgique.	
<b>Malte</b>		Les écoles, les universités et garderies sont fermées du 13 au 20 mars. À compter du 17 mars, tous les bars, restaurants, clubs et cinémas sont fermés.	Une interdiction de voyager a été imposée pour l'Allemagne, la France, l'Espagne et la Suisse.
<b>Pays-Bas</b>		Les établissements scolaires, crèches et tout lieu de restauration, ainsi que les salles de sport sont fermés du 15 mars au 6 avril.	Les frontières restent ouvertes.
<b>Pologne</b>		Toutes les écoles sont fermées à compter du 12 mars, la réouverture est prévue le 25 mars. De même, les institutions culturelles ont vu leurs activités suspendues, les universités ont annulé leurs cours.	Contrôles sanitaires à ses frontières. Les frontières sont fermées à partir du 15 mars.
<b>Portugal</b>		L'état d'urgence a été décrété le 18 mars, mis en place jusqu'au 2 avril. Les rassemblements sont suspendus et les déplacements fortement réduits.	



Pays	Confinement[10]	Restrictions	État des frontières (Les frontières extérieures de l'Union européenne et de l'espace Schengen sont fermées pour une période de 30 jours à compter du 17 mars)
République tchèque		Les autorités ont décrété l'état d'urgence le 12 mars pour une période de 30 jours. Les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits, ainsi que les événements culturels. Les restaurants sont fermés entre 20 h et 6 h.	Interdiction d'entrée sur le territoire, pour les voyageurs des « zones à risque » (Chine, Corée du Sud, Iran, Italie, Espagne, Autriche, Suisse, Suède, Norvège, Pays-Bas, Belgique et Danemark, France, Royaume-Uni et Allemagne).
Roumanie		L'état d'urgence a été décrété le 16 mars, pour une période de 30 jours. Les écoles sont fermées, les prix pourront être plafonnés pour les médicaments et le matériel médical, pour les produits alimentaires strictement nécessaires et pour les services publics. Les restaurants et les cafés sont temporairement fermés.	Fermeture des frontières pour les étrangers.
Slovaquie		Les commerces non essentiels et les écoles sont fermés pour 14 jours. Seuls les magasins d'alimentation, les administrations publiques, les pharmacies, et autres services jugés indispensables (presse, postes, banques) restent ouverts.	Fermeture totale des frontières.
Slovénie		Fermeture d'établissement scolaire, des lieux publics et des commerces. Les transports en commun sont suspendus.	Contrôles sanitaires à ses frontières.
Suède		Le gouvernement a interdit tous les rassemblements de plus de 500 personnes.	

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.